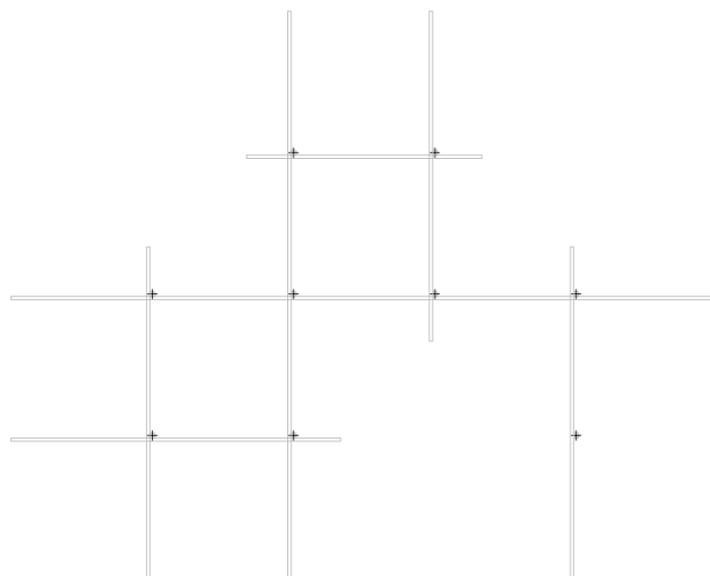


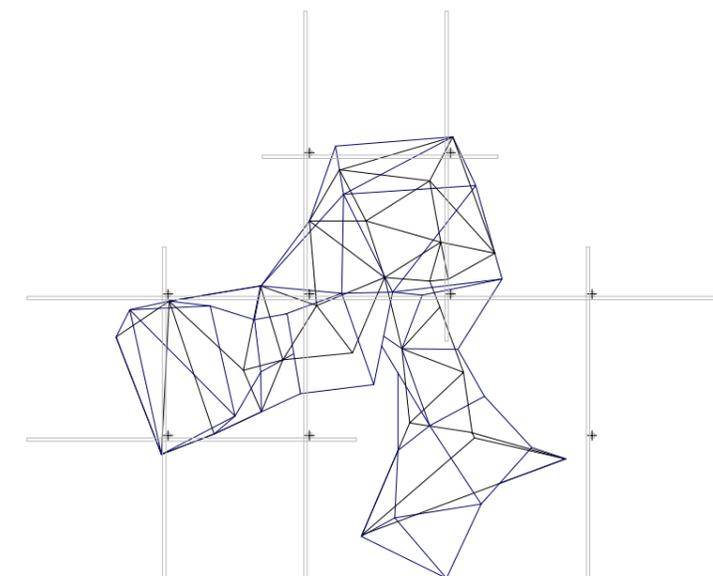
### 1. Ancrage au sol de l'échafaudage en bois.

Repérage sur site, implantation et encrage des 9 pieux en acier dans le sol. Ensuite, installation des platines qui vont accueillir les grandes verticales de 9m. Chaque ligne verticale est haubanée pour le montage des lignes horizontales. Section carré 100x100mm  
Hauteur =  $2 \times 4,5 = 9M$ .



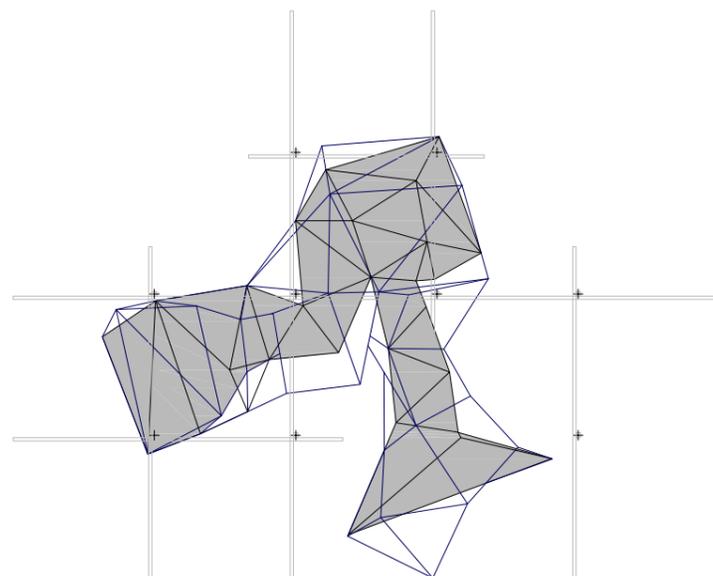
### 2. Construction de la structure échafaudage en bois.

Installation et fixation du premier niveau des bastaings horizontaux 70x100mm à 3m du sol. Puis le deuxième niveau des demi-lignes verticales sur un assemblage à mi-bois, boulonnées pour atteindre 9m. Fixation du deuxième niveau horizontal à 6m du sol. Contreventements via des câbles et tendeurs en acier.



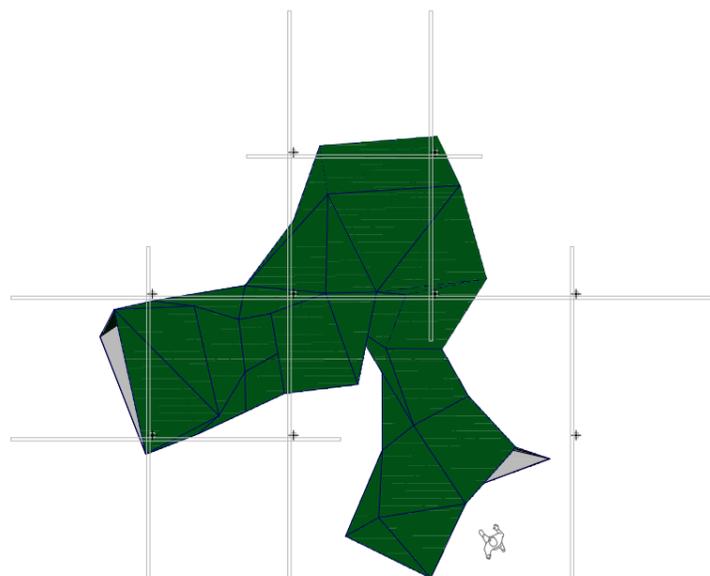
### 3. Construction du squelette en bois.

Ce maillage triangulé des parois de la grotte, dont les éléments de longueur variable de 1m à 2m50 et de section de 60x40mm et 60x60mm sont pré-perçés et vissés entre-eux aux extrémités par des vis inox. Réalisé dans un seul mouvement, en allant du bas vers le haut, ce squelette est fixée en appui et suspendu à la structure principale.



### 4. Construction de la passerelle.

Une fois le maillage terminé, construction d'un plancher rigide en suivant les lignes basses de la forme. Fait de pans inclinés et de plateformes en planches de bois de 150mm de largeur pour une épaisseur de 20mm et vissées sur ce maillage, qui sera renforcé et doublé sur cette partie.



### 5. Installation de la peau de la caverne

Un grand filet de récolte des olives et châtaignes, tendu sur le maillage, enroulé sur des lattes de bois et fixé aux extrémités sous le plancher. Des cordes à nœuds attachées au centre de la passerelle à différents endroits seront les lignes guides.

## ETAPES DE CONSTRUCTION